



RAPPORT ANNUEL 2018

Commission de bioéthique



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS



COMMISSION DE BIOÉTHIQUE

La commission de bioéthique traite des questions liées au bon usage des nouvelles possibilités qu'offrent la biologie et la médecine pour l'être humain. Elle se compose de spécialistes des différents domaines significatifs pour la bioéthique. Elle est un organe consultatif de la Conférence des évêques suisses et rédige, sur mandat de la Conférence des évêques ou de sa propre initiative, des prises de position sur des thèmes actuels de bioéthique; elle organise chaque année un colloque sur un sujet particulier. La commission se réunit trois fois par année.

Membres

Prof. François-Xavier Putallaz, président
Judith Engeler Dusel, vice-présidente
Prof. Thierry Collaud
Michel Fontaine, op
Roland Graf
Prof. André-Marie Jerumanis
Roger Liggerstorfer
Manuel Mariotta
Tatjana Meyer-Heim
Stefan Müller-Altermatt
Me Luca Pagani
Prof. Bernard Schumacher

Fabienne Gigon

Evêque responsable au sein de la Conférence des évêques suisses: Mgr Charles Morerod

Collaboratrice scientifique de la commission : Doris Rey-Meier (jusqu'au 31.07.2018)

Collaborateur scientifique de la commission : Dr. Stève Bobillier (dès le 01.08.2018)

Activités

- La commission a tenu trois séances durant l'exercice : le 21 février, le 12 juin et le 26 septembre.
- La commission a été priée, le 23 février 2018, de prendre position sur les directives « Attitude face à la fin de vie et à la mort » de l'ASSM. Elle a estimé qu'elles étaient trop subjectives et ne correspondaient pas au but de la médecine.
- La commission a exprimé, le 15.09.2018, à propos des directives « Attitude face à la fin de vie et à la mort », sa vive inquiétude devant l'abandon par l'ASSM de toute référence objective en matière d'éthique médicale. La FMH a également refusé ces directives.
- Pour répondre au mandat que lui a confié la 309e assemblée ordinaire de la CES, la commission a préparé un document sur l'« Attitude pastorale face à la pratique du suicide assisté ». Sa publication est prévue pour 2019.

- La commission a aussi préparé un document sur la question du don d'organe dont la publication est également prévue pour 2019.
- La commission a pris congé de sa secrétaire Doris Rey-Meyer qui a démissionné pour le 31.07.2018. Elle la remercie de tout son dévouement et de tout ce qu'elle a mis en place. Sa succession est assurée, depuis le 01.08.2018, par Stève Bobillier, collaborateur scientifique.
- Dans le cadre de la procédure de consultation sur la modification de l'art. 30 du Code civil suisse (changement de sexe dans le registre d'état-civil), la commission reconnaît la nécessité de simplifier cette procédure mais estime que l'appréciation de l'identité sexuelle ne doit pas être laissée à la seule opinion subjective d'un officier d'état-civil.
- Lors de sa 313e ao, la CES a donné mandat à la commission de bioéthique et à la commission Justice et Paix d'étudier la question de l'initiative parlementaire « Mariage civil pour tous » (13.468). Le travail a fait l'objet de plusieurs séances au cours de l'année 2018.
- Le professeur Thierry Collaud quitte la commission après plusieurs années en tant que membre et président. La commission le remercie de son grand investissement au service de la Conférence des évêques suisses.
- La CES a nommé deux nouveaux membres : le professeur Bernard Schumacher et Mme Fabienne Gigon.

Publications

- Consultation concernant les directives « Attitude face à la fin de vie et à la mort » de l'ASSM : <http://www.kommission-bioethik.bischoefe.ch/unsere-dokumente/stellungnahmen-und-communiqués/consultation-concernant-les-directives-attitude-face-a-la-fin-de-vie-et-a-la-mort-de-l-assm>
- • Prise de position sur les directives « Attitude face à la fin de vie et à la mort » de l'ASSM : <http://www.kommission-bioethik.bischoefe.ch/content/view/full/13305>